

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



DÉPOSÉ AU GREFFE LE

08-07-2019

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE EU HANAU GRAVE LON LOURINAL

N° d'entreprise : 0727.467.831

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Dénomination

(en entier): Service Fiabilité Industriel

(en abrégé):

Adresse complète du siège : Rue du Fraity 53 boîte b, 7320 Bernissart, Belgique

Objet de l'acte :

Extrait de l'acte de nomination -gérants

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés, tenue le 14/06/2019 au siège de la société.

Bureau

La séance est ouverte à 08 heures sous la présidence de Monsieur BERTI Romano, avec l'assistance de Madame BERTRAND Eurydice en qualité de secrétaire et de Madame RAGGAI Claudine en qualité de scrutateur.

Communication du président

I. La présente assemblée a été convoquée pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Gérant: nomination

Constatation que l'assemblée est valablement constituée

Les déclarations préalables du président sont approuvées par l'assemblée. Celle-ci constate qu'elle a été valablement constituée et qu'elle est habilitée à délibérer et à se prononcer sur l'ordre du jour précité.

Traitement de l'ordre du jour

L'assemblée prend les décisions suivantes :

le décision:

L'assemblée se prononce sur la nomination de Madame Claudine RAGGAI (Gérant) pour une période indéterminée. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant :

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



62	oui
0	non
62	(Total)

Par conséquent, la nomination de Madame Claudine RAGGAI (Gérant) est approuvée pour une durée illimité. Ce mandat est gratuit.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun associé ne demandant la parole, l'assemblée est clôturée à 09 heures.

Fait à Bernissart le 14/06/2019.

Berti Romano Gérant

Mentionner sur la dernière page du <u>Volet B</u> : <u>Au recto</u> : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers <u>Au verso</u> : Nom et signature (pas applicable aux actes de type <<Mention>>).